

CONDITIONS DE VENTE ESPACE PRO



ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE

**Conditions de vente spécifiques au programme
LUCIEN JONAS
Av. Gaston Griolet et Henri Matisse
59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**

La SNC LUCIEN JONAS Société en nom collectif au capital de 1 500 € dont le siège social est situé 125 Rue Gilles Martinet - 34070 Montpellier immatriculée au RCS de Montpellier sous le N° 497 523 985, représentée par la SAS OCEANIS PROMOTION au capital de 1 000 000 € dont le siège social est situé 125 Rue Gilles Martinet - 34070 Montpellier immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le N° 420 524 902 elle-même représentée par son représentant légal,

certifie et atteste par la présente au(x) réservataire(s) de la résidence ci-dessus que le prix « demi-packagé » comprend la prise en charge :

- des frais, droits et honoraires accessoires aux actes authentiques de vente et de prêt, y compris les frais d'inscriptions hypothécaires, de cautionnement ou de privilège de prêteur de deniers, pris au profit de tous organismes prêteurs
- des frais de procuration plafonnés à 200 €
- des frais de dossier bancaire plafonnés à 500 €

Le paiement sera effectué par la SNC LUCIEN JONAS directement entre les mains du notaire (ou du réservataire pour les frais de cautionnement) sur présentation de justificatifs.

A Montpellier, le 28 mai 2010

Le Réservant

Paraphe(s) Réservataire(s)

Un exemplaire de ce document devra être notifié par le Réservant au Réservataire après signature et par courrier recommandé avec avis de réception.